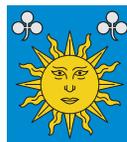


BULOOM

N° 10 Vendredi 12 mars 2021

Bulletin des Communes • Organe officiel de Cornaux • Cressier
Enges • Hauterive • Le Landeron • Lignières • La Tène • Saint-Blaise



Cornaux



Cressier



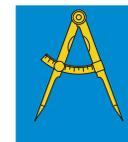
Enges



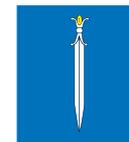
Hauterive



Le landeron



Lignières

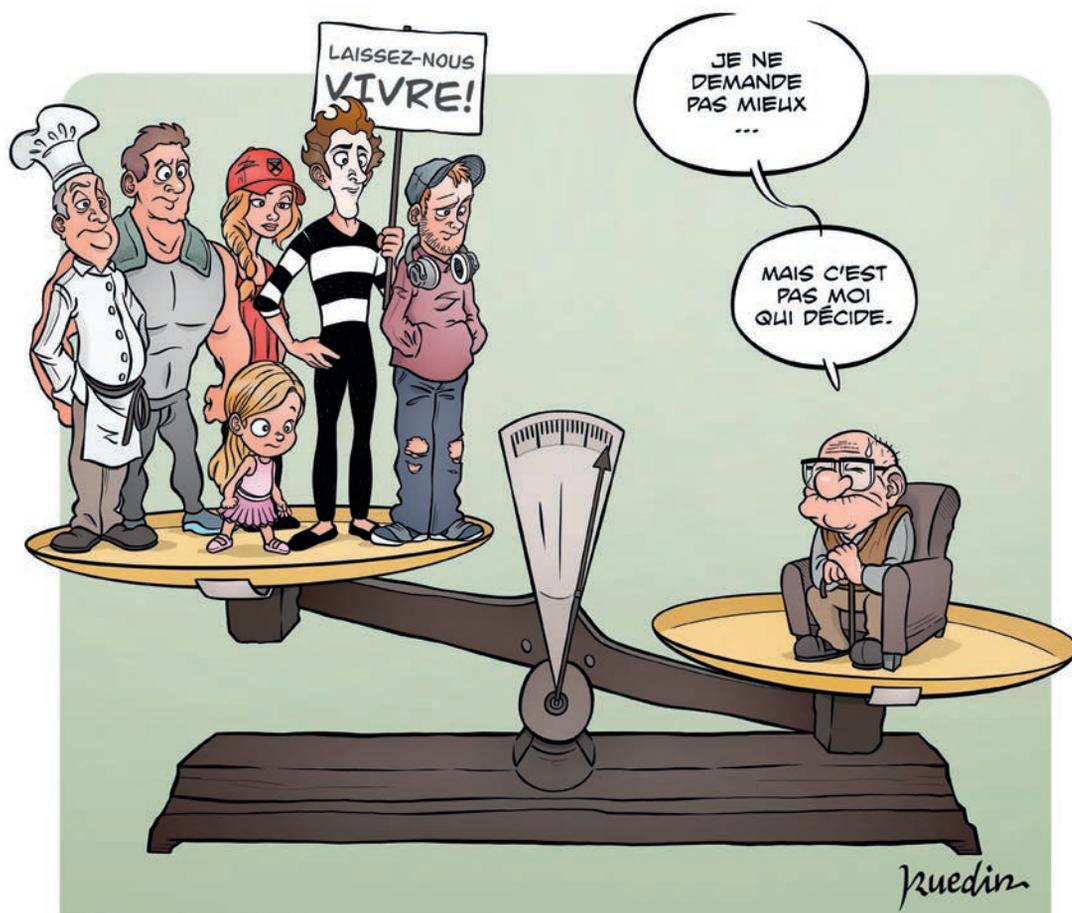


La Tène



Saint-Blaise

COVID: ENTRE GROGNE ANTI-RESTRICTIONS ET PROTECTION DES PERSONNES VULNÉRABLES LE MOMENT DE RÉÉQUILIBRER LA BALANCE ?



INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAUFFAGES CENTRAUX
TUBAGES DE CHEMINÉES
FERBLANTERIE

T 032 751 21 76
2520 LA NEUVEVILLE
WWW.NMARTISA.CH

N. MARTI SA
SPECIALISTE DES ENERGIES ALTERNATIVES

GERANCE - FIDUCIAIRE
CARRE-NOIR Sàrl

*Une entreprise familiale
à taille humaine*

Longins 2 - 2087 Cornaux
032 757 66 00

pharmacieplus
du bourg
marin-épagnier

pharmacieplus
des 3 chevrons
cressier
un plus pour chacun

**Ici c'est
Val-de-Travers**

Ici c'est La Sagne

Eco-constructeur

Entreprise générale
Rénovations et assainissements
Béton armé et maçonnerie
Ouvrages d'art en béton armé
Génie civil
Terrassements et travaux spéciaux
Revêtements bitumineux
Travaux hydrauliques
**Renaturation et protection
contre les crues**
Valorisation des matériaux
Déconstruction et désamiantage
Peinture et plâtrerie

www.martiarcjura.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

SAINT-BLAISE – HAUTERIVE



RÉCUPÉRATION DU VIEUX PAPIER - SAMEDI 13 MARS - GROUPE DE JEUNES

Consignes pour faciliter le ramassage

- Le papier (journaux, revues illustrées, catalogues, papier écriture) doit être ficelé en croix. Le papier ne doit pas être dans des cabas, ni dans des sacs en plastique.
- Les matières suivantes ne sont pas recyclables et sont donc indésirables: emballages lait, fruits et surgelés, sachets de soupe, de thé et de café, langes, mouchoirs, nappes et serviettes en papier, papier filtre, cadeaux, carbone, goudron, enduit et laminé, autocollants et étiquettes, pochettes photos.

Nous demandons **instamment** à la population de respecter les consignes ci-dessus, sinon c'est le travail du groupe de jeunes qui sera pénalisé par une réduction du prix d'achat du vieux papier. Merci d'avance.

Le groupe de jeunes passera dans les rues le samedi dès 8h00.

IMPORTANT: le papier doit impérativement être déposé jusqu'à 8h00 le samedi matin.

HAUTERIVE

Des centres de ramassage sont signalés par des panneaux rouges: Marnière 69-71, route de Champrévères, Rouges-Terres 7, Parc Beaumont 28, Place du village, Rouges-Terres 22; carrefours: ch. de la Forêt – Marnière, rue Abbaye – ch. des Prises, Longschamps – Collège, chemin du Château – Brel, ruelle des Fins, Jardillet, Champs-Volant, le soir précédant la récupération. Benne au Centre sportif.

Les habitants sont priés de faire l'effort d'y transporter leurs ballots de vieux papier, facilitant ainsi grandement le travail du groupe de jeunes.

CONSEIL COMMUNAL D'HAUTERIVE

SAINT-BLAISE

Un centre de ramassage est prévu devant la maison de Commune (benne).

Les habitants peuvent y déposer leurs ballots de vieux papier dès vendredi matin et jusqu'à samedi 16 heures, facilitant ainsi le travail du groupe de jeunes.

CONSEIL COMMUNAL DE SAINT-BLAISE

CRESSIER



AVIS D'ENQUÊTE

Nous vous informons de la mise à l'enquête publique, par la commune de Cressier, en procédure simplifiée, du dossier suivant, conformément à l'article 34, alinéa 1, de la Loi cantonale sur les constructions (LConstr.) du 25 mars 1996:

Requérant: MÜLLER Carole

Article cadastral n°: 4087

Rue: route de Neuchâtel 27

Nature des travaux: Pose d'un mur en gabions

Sanction: minime importance

Dossier SATAC n° 110455

Date du délai d'opposition: 12.04.2021

Les plans de construction sont affichés à l'administration communale de Cressier.

Les éventuelles oppositions, dûment motivées, doivent être adressées dans le délai légal au Conseil communal, 2088 Cressier.

Cressier, le 12 mars 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



REPRISE DU RAMASSAGE HEBDOMADAIRE DES DÉCHETS VERTS LE VENDREDI 19 MARS 2021

Les déchets verts devront être déposés en bordure de route le jour du ramassage avant 07h00 (même itinéraire que pour le ramassage des déchets ménagers) dans des conteneurs privés prévus à cet effet ou des sacs biodégradables. Tout autre récipient (sac poubelle, sac en plastique, corbeille, etc.) ne sera pas ramassé.

Rappel des déchets verts admis:

Les déchets organiques ménagers: fruits, légumes, épluchures, fleurs fanées, coquilles d'œufs, marcs de café et de thé, plantes (sans pots), sciure, pain rassis, litière pour animaux (sauf celle en gravier).

Les déchets de jardin: gazon, feuilles, taille de haies, légumes, fleurs, paille, branchages (les branchages seront ficelés en fagots, ne dépassant pas 150 x 30 cm jusqu'à 8 cm de diamètre et 20 kilos au maximum).

Nous vous rappelons également que les déchets verts déposés doivent être impérativement exempts de matériaux étrangers (plastiques ou autres emballages) qui perturbent le cycle du compostage et occasionnent des frais de tris supplémentaires.

LE CONSEIL COMMUNAL

CRESSIER



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

Judi 18 mars 2021 à 20 heures à la Maison Vallier, 2088 Cressier

Ordre du jour:

1. Correspondance – Appel
2. Adoption des procès-verbaux des séances du 12 décembre 2020 et du 14 janvier 2021
3. Rapport et arrêté relatif à l'augmentation de l'effectif du personnel communal d'un poste équivalent plein temps
4. Rapport et arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 44'000.00 pour l'acquisition d'un tracteur pour le service des TP2C
5. Rapport et arrêté relatif à une demande de crédit de CHF 38'500.00 pour la réfection d'un mur sur la route de Frochaux
6. Nomination de 5 membres à la commission temporaire administrative pour la révision du règlement général de Commune
7. Nomination d'un délégué au Syndicat intercommunal de la sécurité civile du littoral neuchâtois
8. Points en suspens – informations du Conseil communal
9. Divers

En raison des mesures sanitaires en vigueur, la séance ne sera pas accessible au public.

Pour la presse, le nombre de places étant limitées, merci de vous annoncer auprès de l'administration communale.

Nous vous rappelons que le port du masque est obligatoire pour toutes les participantes et participants.

LE CONSEIL COMMUNAL

LIGNIÈRES



PROGRAMME DES TIRS POUR LA SAISON 2021 LE PICHEU STAND DE TIR DE LIGNIÈRES

Avril	Ve 16	Entraînement n° 1	17h00 – 19h00
	Ve 23	Entraînement n° 2	17h00 – 19h00
	Ve 30	Entraînement n° 3	17h00 – 19h00
Mai	Ve 7	Entraînement n° 4	17h30 – 19h30
	Ve 21	Tir en campagne avancé	17h30 – 19h30
	Ve 28	Tir en campagne	17h30 – 19h30
	Sa 29	Tir en campagne	13h30 – 15h30
Juin	Ve 4	Entraînement n° 5	17h30 – 19h30
	Ve 11	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
	Ve 18	Entraînement n° 6	18h00 – 20h00
	Ve 25	Entraînement n° 7	18h00 – 20h00
Juillet	Ve 2	Entraînement n° 8	18h00 – 20h00
Août	Ve 6	Entraînement n° 9	18h00 – 20h00
	Ve 13	Entraînement n° 10	18h00 – 20h00
	Ve 20	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
	Ve 27	Tir obligatoire	17h30 – 19h30
Septembre	Ve 3	Entraînement n° 11	17h30 – 19h30
	Ve 10	Entraînement n° 12	17h30 – 19h30
	Ve 17	Amis tireurs de l'Est	17h00 – 19h00
	Ve 24	Entraînement n° 13	17h00 – 19h00
Octobre	Ve 1	Entraînement n° 14	17h00 – 19h00
	Ve 8	Entraînement n° 15	17h00 – 19h00
	Sa 16	Tir Fête	13h00 – 17h00
	Sa 30	Coupe d'Automne	09h30 – 11h30
	Sa 30	Coupe d'Automne	13h30 – 15h30

En cas de brouillard à la Coupe d'Automne le samedi 30 octobre, celle-ci est reportée au 6 novembre.

Mesure de sécurité à respecter

Nous invitons les promeneurs et les usagers de la forêt se rendant dans le secteur du stand de tir de Lignières, aux lieux-dits "Vuidange" et "Grand Gibet", à prendre en considération la signalisation annonçant les tirs et à ne pas pénétrer dans le périmètre de sécurité.

Nous vous remercions de bien vouloir de respecter ces principes élémentaires de sécurité et ainsi éviter tout accident malencontreux.

Conseil communal

FENETRES & PORTES

Artisan depuis 1880

LIENHER

MENUISERIE S.A.

Savagner

032 853 23 24

www.lienher.ch
fabriquées au Val-de-Ruz

LE CONSEIL COMMUNAL

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LA TÈNE



OFFRE D'APPRENTISSAGE

Pour son centre d'animation, la commune de propose pour la rentrée d'août 2021 une place d'apprentissage en qualité d'

Apprenti/e assistant/e socio-éducatif/ve à 100% (CFC)

Votre profil

vous avez un intérêt pour le travail avec les enfants et les adolescents
vous êtes âgé/e de plus de 20 ans
vous savez prendre des initiatives et communiquez avec aisance

Nos prestations

Nos formateurs vous enseigneront votre futur métier et vous accompagneront tout au long de votre apprentissage au niveau professionnel et scolaire. En plus d'un cadre de travail agréable et motivant, vous participerez à l'organisation et à la réalisation des projets d'animation. D'excellentes conditions et une équipe motivée vous attendent.

Pour tout renseignement complémentaire :

Vahram Stocco, responsable du centre d'animation (079 658 13 14)

Votre dossier de candidature est à adresser à nathalie.schepis@ne.ch ou à la commune de La Tène, rue Auguste-Bachelin 4, 2074 Marin-Epagnier, accompagné des documents usuels **d'ici au 26 mars 2021**

LA TÈNE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.03.21 au 12.04.21 Publication FAO n° 10

Dossier SATAC n° 110839

Parcelle(s) et coordonnées: 4258 - Marin - Epagnier; 1206948/2566840

Situation: Les Sors; Rue des Sors 3

Description de l'ouvrage: Installation d'un abri fumeurs

Requérant(s): Claudio Leone EM Microelectronic, 2074 Marin-Epagnier

Auteur(s) des plans:

Demande de permis de construire: Sanction minime importance

Affectation de la zone: Zone industrielle / Compétence Communale / Entrée en vigueur le 07.06.1995

Autorisation(s) spéciale(s):

Particularités:

Zone à bâtir: Zone industrielle / Compétence Communale / Entrée en vigueur le

07.06.1995

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale. Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE



SAMEDI DES BIBLIOTHÈQUES DU 13 MARS À LA BIBLIOTHÈQUE DE LA TÈNE

Le samedi des bibliothèques aura bien lieu cette année!!!!!!

MEME PAS PEUR en est le thème.

Après l'annulation in extrémis de l'édition 2020, suite à la désormais célèbre propagation de la Covid-19, la manifestation se tiendra cette année avec des activités à l'emporter covid-compatible.

Le programme initial a été remanié, exit les animations et conférences organisées.

Nous vous proposons des activités prêtes à être emportées, tel un petit bonheur :

- lecture- surprise :

Même pas peur d'emporter un livre emballé dont on ne peut connaître le contenu

- Tout petits

- 7-10 ans

- 12-14 ans

- Adultes

- Monstre à décorer :

Même pas peur de venir chercher notre silhouette de monstre que tu pourras décorer à ta guise chez toi.

Le monstre sera ensuite exposé à la bibliothèque.

- Gribouillis-monstre

Même pas peur de participer à la réalisation d'un gribouillis -monstre chez toi et revenir exposer ta création à la bibliothèque.

- Coloriage de monstres

Même pas peur de venir chercher un coloriage de monstre à la biblio et de le réaliser à la maison.

- Photographie du masque sanitaire décoré

Même pas peur de se faire photographier avec son masque sanitaire super-décoré (déguisement bienvenu)

Chacune des réalisations fera l'objet d'un concours.

La bibliothèque sera ouverte le samedi 13 mars 2021,

En matinée de 10h à 12h et l'après-midi de 14h à 17h.

Nous vous accueillerons avec le sourire et dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

BIBLIOTHEQUE-MEDIATHEQUE DE LA TENE

CORNAUX



CONSEIL GÉNÉRAL

Convocation du Conseil général à une séance extraordinaire le lundi 15 mars 2021 à 20h00 Espace ta'tou.

ORDRE DU JOUR

1. Appel
2. Procès-verbaux
 - 2a Procès-verbal de la séance ordinaire du 14 décembre 2020
 - 2b Procès-verbal de la séance de constitution de la législature 2020-2024 du 14 décembre 2020
3. Rappel de l'ordre du jour
4. Nomination d'un membre à la Commission des Naturalisations & Agrégations
5. Nomination d'un membre à la Commission des constructions et études
6. Nomination de trois délégués au CESC (Conseil d'Événements Scolaires de Cornaux) avec entrée en fonction à la rentrée scolaire 2021-2022
7. Nomination d'un (e) délégué (e) au Conseil intercommunal de l'éorén
8. Nomination d'un (e) deuxième délégué (e) au Syndicat intercommunal du Théâtre régional de Neuchâtel
9. Arrêté concernant la modification du règlement relatif à l'approvisionnement en électricité du 11 décembre 2017, rapport à l'appui
10. Adoption du règlement communal du cimetière de Cornaux (Rcim), rapport à l'appui
11. Demande de crédit de CHF 36'000.00 pour l'achat d'un nouveau véhicule pour les travaux publics des communes de Cornaux et Cressier (Service des TP2C), rapport à l'appui
12. Lettres et pétitions
13. Motions et propositions
14. Communications du Conseil communal
15. Interpellations et questions
16. Divers

Cornaux, le 22 février 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

flückiger
ELECTRICITE

**Des solutions
pour tous vos projets**

Saint-Blaise
Les Ponts-de-Martel
La Chaux-de-Fonds
Le Locle / La Brévine
Chézard-St-Martin

www.fluckigersa.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

CORNAUX



AVIS DE TRAVAUX

Conduites d'eau potable, batteries électriques et collecteurs d'assainissement à Cornaux. Fermeture de tronçons à la rue des Fontaines

Nous vous informons que dans le cadre du projet de renouvellement des services industriels, de mise en œuvre des mesures PGEE et de réfection de la chaussée sur le secteur nord de la rue des Fontaines, les tronçons suivants seront fermés :

La Rue des Fontaines au niveau du chemin des Martinettes au chemin des Jardil sera fermée: De mardi 15 mars à fin avril

Le trafic motorisé sera interdit et l'accès piétonnier sera toujours garanti sur ce tronçon. Des passerelles seront installées pour permettre l'accès aux propriétés privées aux endroits nécessaires.

Une zone de stationnement provisoire a été créée au chemin des Jardils pour les riverains concernés par ces travaux.

Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux. L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL



CORNAUX



AVIS

Ramassage des poubelles pour la période du 2 mars jusqu'à fin avril 2021

Suite à la fermeture du tronçon à la rue des Fontaines

Nous vous informons que dans le cadre du projet de renouvellement des services industriels, de mise en œuvre des mesures PGEE et de réfection de la chaussée sur le secteur Nord de la rue des Fontaines, le ramassage des poubelles ne pourra plus se faire au pied de chaque maison ainsi que les déchets verts.

Les riverains qui sont touchés par le secteur en travaux devront apporter leur poubelle au niveau du carrefour du chemin des Martinettes.

Les riverains qui ont des difficultés pour le transport de leur benne à déchet vert pourront solliciter l'entreprise S. Facchinetti SA pour transporter leur benne au niveau du carrefour des Martinettes.

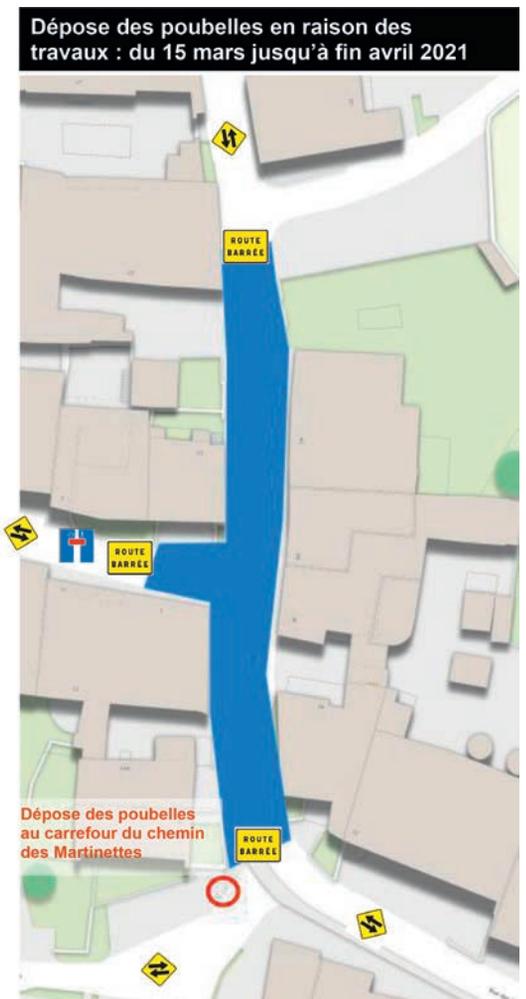
Merci pour votre compréhension.

Nous vous demandons de bien vouloir vous conformer à la signalisation qui sera apposée pour la déviation.

Le bureau VBI SA et la commune de Cornaux communiquent chaque semaine dans le Bulcom la planification estimative des travaux. L'avancement étant fortement dépendant de la réalité du terrain, des modifications du planning et du phasage des travaux restent possibles et envisageables.

Nous vous remercions de votre compréhension pour les désagréments occasionnés par ces travaux et vous invitons à prendre contact avec notre administration communale pour tout renseignement complémentaire au sujet de cette fermeture.

LE CONSEIL COMMUNAL





Réparations mécaniques toutes marques
Vente de véhicules neufs et d'occasions
Stockage de roues hiver/été Fr. 30.-

Chemin des Nageux 13 • 2087 Cornaux • 032 757 62 62
 info@innovcar.ch • www.innovcar.ch

AVIS OFFICIELS DES COMMUNES

LE LANDERON



DÉSAFFECTATION D'UN QUARTIER DU CIMETIÈRE DU LANDERON

Courant 2021, le quartier H comprenant les tombes d'inhumation portant les numéros ci-après sera désaffecté :

Jalons Nos 1601 à 1767

SECTEUR H – tombes des années 1961 à 1969

En application des dispositions légales, les familles souhaitant disposer des monuments, bordures et autres ornements ont l'obligation d'aviser, par écrit, l'administration communale, rue du Centre 6, 2525 Le Landeron, jusqu'au 9 avril 2021 dernier délai.

Passé ce délai, il sera procédé à l'élimination des monuments par nos soins. Toutefois, les proches parents qui le souhaitent, peuvent récupérer les urnes déposées dans les tombes. Sauf avis contraire, les cendres seront déposées dans la tombe du Souvenir.

Les familles concernées ne seront pas informées par écrit et voudront bien se référer au présent avis officiel.

Pour tous renseignements complémentaires, l'administration communale reste à disposition au 032 886 48 60 ou par courriel commune.lelanderon@ne.ch.

Le Landeron, le 20 janvier 2021

LE CONSEIL COMMUNAL



LE LANDERON



SAMEDI DES BIBLIOTHÈQUES

La bibliothèque du C2T est exceptionnellement ouverte le samedi 13 mars 2021 de 9h00 à 12h00.

Viens chercher ton petit cahier d'activité à emporter.

Merci de respecter les normes sanitaires en vigueur.

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

Les bibliothécaires

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.03.21 au 12.04.21 Publication FAO n° 10

Dossier SATAC n° 110552

Parcelle(s) et coordonnées : 8462 - Le Landeron ; 1211373/2571549

Situation : Devant le Pont Collon ; Rue Saint-Maurice 12

Description de l'ouvrage : Mise en conformité du changement d'affectation d'une serrurerie en atelier mécanique et commercial

Requérant(s) : Yves Blanchard, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Yann Ferry, FP architectes, Avenue Soguel 1, 2035 Corcelles

Demande de permis de construire : Sanction définitive

Affectation de la zone : Zone des abords du bourg / Entrée en vigueur le 13.08.1997

Autorisation(s) spéciale(s) :

Particularités : Au bénéfice des droits acquis concernant l'affectation

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 05.03.21 au 06.04.21 Publication FAO n° 9

Dossier SATAC n° 110667

Parcelle(s) et coordonnées : 5831 - Le Landeron ; 1212102/2570366

Situation : Combes 2

Description de l'ouvrage : Couvert de terrasse

Requérant(s) : René Roth, 2525 Le Landeron

Auteur(s) des plans : Erard & Schüll architectes, Ville 18, 2525 Le Landeron

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone de maintien de l'habitat rural / Entrée en vigueur le 14.09.2009

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 33 OAT

Particularités : Bâtiment de valeur 4 au RACN

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LE LANDERON



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Convocation

Mardi 23 mars 2021, à 18h30

à l'Aula du Centre des Deux Thielles du Landeron

Mesures COVID : En fonction des dispositions prises par le Conseil fédéral, les mesures suivantes seront appliquées :

Le port du masque est obligatoire pour tous les participants, ainsi que la presse, dès le parking & l'entrée dans le bâtiment.

La mezzanine est réservée à la presse uniquement.

L'accès au public est interdit.

Ordre du jour :

1. Appel
2. Procès-verbal no 46 du mardi 23 février 2021
3. Communications et informations diverses
4. Règlement général du SIEL - Modifications relatives à la composition du Conseil intercommunal
5. Rapport de gestion 2020
6. Comptes 2020
 - 1 rapport de l'organe de révision
 - 2 adoption des comptes 2020
7. Rapport d'exploitation 2020 du chef de station
8. Divers

Comité

Annexes : Liste des membres du Syndicat

Procès-verbal no 46

Rapport & projet arrêté relatifs à la modification du règlement général

Rapport de gestion 2020

Comptes 2020 & rapport de l'organe de révision

Rapport d'exploitation 2020 du chef de station

SAINT-BLAISE



AVIS D'ENQUÊTE

L'enquête publique est ouverte du 12.03.21 au 12.04.21 Publication FAO n° 10

Dossier SATAC n° 110815

Parcelle(s) et coordonnées : 2664 - Saint-Blaise ; 1207877/2565684

Situation : Chemin des Rochettes 29

Description de l'ouvrage : Mise en conformité de la pose d'une toile pare-vue en remplacement d'une haie de thuyas

Requérant(s) : Patricia Joëlle Toniutti, 2072 Saint-Blaise

Auteur(s) des plans :

Demande de permis de construire : Sanction minime importance

Affectation de la zone : Zone d'habitation à faible densité 1 / Entrée en vigueur le 12.12.2001

Autorisation(s) spéciale(s) : Art. 37 RCC (clôture mur et haie)

Particularités :

Les plans peuvent être consultés à l'administration communale ou sur demande préalable au service de l'aménagement du territoire.

Les oppositions éventuelles sont à adresser au Conseil communal.

LA TÈNE

Le Lion d'Or à Marin toujours debout !

Nous souhaitons ici couper court à une rumeur qui circule actuellement à Marin: non, le restaurant du Lion d'Or n'est pas en faillite! Si le mobilier de la terrasse a récemment disparu, c'est simplement parce que la tenancière de l'établissement, Marlène, a décidé de le laver plutôt que de le laisser à la poussière.

Marlène reste donc fidèle au poste et se tient prête à accueillir ses clients avec sa gentillesse habituelle dès que les restaurants pourront à nouveau ouvrir. On s'en réjouit déjà, n'en déplaise aux colporteurs de rumeurs infondées. A bientôt!

RS

LA TÈNE

CPME : une Assemblée générale par correspondance !

Les chiffres exacts concernant la votation sont: 273 bulletins délivrés, 190 bulletins rentrés, 188 bulletins valables, majorité à 95 voix.

D'autre part nous précisons que, si les cordons de la bourse ont bien

changé de mains, ils ont d'abord été tenus par Francine Bonny pendant 3 ans puis par son mari Gérald pendant 17 ans.

CPME, le comité

CORNAUX- CRESSIER - LE LANDERON - LIGNIÈRES

INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



- Aux Membres permanents et soutiens du CAP
- Conseils communaux de Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron
- Paroisses protestantes de l'Entre-deux-Lacs pour Cornaux, Cressier, Lignières et Le Landeron
- Paroisses catholiques de Cressier-Cornaux-Enges et Le Landeron-Lignières
- Aux Membres du comité de gestion et du bureau de l'Assemblée Générale
- Aux membres actifs

INVITATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mercredi 17 mars 2021 à 19h
En vidéo conférence (Teams)

Ordre du jour :

1. Bienvenue et appel
 2. PV de la dernière Assemblée générale du CAP du 11 novembre 2020
 3. Acceptation de l'ordre du jour
 4. La parole aux animateurs
 5. Nomination du nouveau Bureau
 6. Proposition et adoption de modifications des statuts
 7. Nouvelles du Comité, démissions, admissions, mandats
 8. Comptes 2020
 9. Rapport des contrôleurs de comptes
 10. Acceptation des comptes
 11. Décharge au bureau
 12. Nouveaux vérificateurs de comptes
 13. Communications et divers
- Cornaux, le 2 mars 2021
Le comité de gestion du CAP

LA TÈNE

Véhicules électriques : où allons-nous prendre l'électricité ?

Si chacun admet volontiers les avancées que représentent les véhicules électriques, encore faut-il s'entendre sur le mode de production de l'électricité qu'ils nécessitent.

Personne ne veut d'éoliennes et encore moins de centrales nucléaires! Et ne parlons pas des barrages, que l'on refuse de surélever à la moindre colonie de marmottes installée dans les environs... Du coup, on va s'approvisionner ailleurs, en Pologne par exemple, chez ceux qui produisent encore leur électricité avec le bon vieux charbon qu'on ne veut plus chez nous. Dès lors, comment ferons-nous lorsque les véhicules électriques se généraliseront? Allons-nous, comme dans l'ancien temps, pédaler sur des vélos pour fabriquer le courant? C'est une vraie question, à laquelle personne ne répond, tandis que l'époque et un certain parti poussent à l'éco-responsabilité dans tous les domaines. J'en discutais dernièrement avec un ami qui n'est pas de mon parti, et il en arrivait au même questionnement: comment faire sans centrales nucléaires, sans éoliennes et sans rehaussement des barrages? Dans l'intervalle, il y a bien les véhicules hybrides (électricité et essence),

mais le problème se posera nécessairement un jour ou l'autre. Une autre solution, dit-on, est de passer aux autos à hydrogène. Mais alors, il ne faut pas penser à ce qui s'est passé le 6 mai 1937, lorsque le dirigeable du Comte allemand Ferdinand von Zeppelin - le dirigeable LZ 129 «Hindenburg», du nom du héros de la Première Guerre mondiale - a pris feu et explosé lors de son arrivée à New-York. En effet, ce dirigeable de 245 mètres de long, que l'on surnommait le Titanic de l'air, a vu son hydrogène prendre feu alors qu'il aurait dû être chargé à l'hélium, un gaz ininflammable. On dit que le dirigeable était en effet chargé d'électricité statique après être passé dans un orage, tandis qu'une conduite de gaz cassée est probablement à l'origine de la fuite d'hydrogène, ce qui a provoqué la catastrophe. Deux tiers des passagers, soit plus de 60 personnes, ont été sauvés, tandis que l'on déplorait 35 morts. Mais ne nous décourageons pas, les véhicules électriques rouleront tant qu'il y aura du courant, à la suite de quoi il faudra peut-être passer à l'hydrogène, mais avec un maximum de sécurité.

RS

ENTRE-DEUX-LACS

ASSEMBLÉE DE PAROISSE DE LA PAROISSE DE L'ENTRE-2-LACS

25 mars 2021 à 20H00 Par visio conférence

ORDRE DU JOUR

1. Méditation
2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 14 mars 2019
 - Le PV est publié sur le site Internet de la Paroisse
3. Comptes 2019 et 2020
 - Présentation des comptes
 - Rapport des vérificateurs des comptes
 - Adoption des comptes
4. Compte rendu des activités paroissiales, rapport du président du Conseil paroissial
5. Elections
 - 2 membres pour le Conseil paroissial
 - 2 vérificateurs de comptes
6. Divers

qué en temps voulu), il est prévu de procéder à l'élection des membres du Conseil paroissial par correspondance. Les personnes inscrites au registre de paroisse, et qui ont donc le statut de membres et le droit de vote, recevront le matériel de vote par mail. Le cas échéant il est possible de le demander au secrétariat paroissial, ceci jusqu'au 17 mars 2021. Votre bulletin rempli doit être rapporté au secrétariat ou renvoyé par mail (entre2lacs@eren.ch). Le délai pour apporter votre enveloppe de vote au bureau paroissial (Grand-Rue 15, 2072 St-Blaise) ou répondre par mail, est fixé au mercredi 24 mars 2021 à 12 h 00.

Le bureau sera ouvert pour voter aux dates et horaires suivants:

- Mercredi 17 mars 09 h 00 - 12 h 00
- Jeudi 18 mars 14 h 00 - 17 h 00
- Vendredi 19 mars 14 h 00 - 17 h 00
- Mercredi 24 mars 09 h 00 - 12 h 00

Mention spéciale concernant les élections

Comme la séance aura lieu par visio conférence (le lien sera communi-

Garage des Parcs Sàrl



Vente et réparations toutes marques
Helder Fernandes 032 725 29 79
Rue de la Rosière 2 - 2000 Neuchâtel - www.garage-parcs.ch
Votre Agent RENAULT en ville de Neuchâtel

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

■ Le coin des jeunes

Groupe de jeunes (BUZZ) : pour tout renseignement, contactez l'animateur de jeunesse, Gaëtan Broquet, 079 949 04 80, gaetan.broquet@gmail.com

■ ENTRE-DEUX-LACS

ASSEMBLÉE DE PAROISSE

Judi 25 mars à 20h, par visio conférence (cf. OJ dans cette édition du Bulcom)

Marches méditatives

Prochain **lundi après-midi à Cressier** : 15 mars. Rendez-vous à 14h devant le centre paroissial

Prochains **samedis matin à St-Blaise** : 13 et 20 mars. Rendez-vous à 9h devant le temple

S'inscrire auprès de la pasteur Delphine Collaud, tél 079 312 52 43

Pour toutes les infos concernant la paroisse : www.entre2lacs.ch

■ Cultes Entre-deux-Lacs

Dimanche 14 mars : 10 h 00 Culte unique au centre paroissial réformé de Cressier, avec la Mission Portes Ouvertes, sur inscription. Nous aimerions être le plus grand nombre possible mais en raison des mesures sanitaires nous sommes toujours limités à 50 personnes.

Afin de ne pas vous déplacer inutilement, **nous vous invitons à vous inscrire en ligne sur le site www.entre2lacs.ch ou par téléphone au 032 753 60 90.**

Si votre appel arrive sur le répondeur, merci de mentionner votre nom, prénom, nom de village, et n° de téléphone.

Sur le site chaque jour sera mis à jour le nombre de places encore disponibles.

Le culte pourra être suivi en direct.

■ L'ENTRE2 Lieu d'écoute et d'accompagnement spirituel

Vous vivez actuellement une période difficile : découragement, deuil, conflit relationnel, problèmes conjugaux,...

Vous désirez retrouver un sens à votre vie, faire un choix important.

Une personne formée et compétente est à votre disposition pour vous accompagner - prise de contact par téléphone au 079 889 21 90.

CONTACTS ENTRE-DEUX-LACS :

Pasteurs

Delphine Collaud, tél. 079 312 52 43,

Delphine.Collaud@eren.ch

Frédéric Hamman, tél. 079 101 35

73, frederic.hamman@eren.ch

Raoul Pagnamenta, tél. 032 753 60

90, raoul.pagnamenta@eren.ch

Julie Paik, tél. 076 568 54 11,

julie.paik@eren.ch

Animateur de jeunesse

Gaëtan Broquet, tél. 079 949 04 80

Location des locaux

Temple de Lignières :

Erica Schwab, tél. 032 751 28 30,

erica.schwab@bluewin.ch

Temple et salle de paroisse du Landeron : Frédéric Loeffel, tél. 078 920 31 34, frederic.loeffel@bluewin.ch

Centre paroissial réformé de Cressier : Jocelyne Nourrice, tél. 032 757 11 03.

Foyer de St-Blaise :

Gérante : Sophie Rossel

Contact : foyerstblaise@gmail.com

Agenda et diverses informations :

www.entre2lacs.ch/foyer

Secrétariat pastoral et paroissial :

Grand-Rue 15, 2072 Saint-Blaise, tél.

032 753 03 10 (mercredi - jeudi - vendredi) entre2lacs@eren.ch

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

■ Paroisse de Saint-Blaise

VENDREDI 12 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise

18h30 Via Crucis (chemin de croix) à Saint-Blaise

SAMEDI 13 MARS

18h30 Messe à Saint-Blaise

DIMANCHE 14 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise. Dimanche de la Joie

10h30 Messe à Saint-Blaise. Dimanche de la Joie

MARDI 16 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise

MERCREDI 17 MARS

19h00 Rencontre catéchisme 3^{ème} et 4^{ème} Harmos dans l'église de Saint-Blaise

VENDREDI 19 MARS

09h00 Messe à Saint-Blaise. Saint Joseph. Solennité

SAMEDI 20 MARS

09h00 Rencontre catéchisme 5^{ème} Harmos dans l'église de Saint-Blaise

10h30 Rencontre catéchisme 6^{ème} Harmos dans l'église de Saint-Blaise

18h30 Messe en mémoire des défunts du COVID-19 à Saint-Blaise

DIMANCHE 21 MARS

09h00 Messe en mémoire des défunts du COVID-19 à Saint-Blaise

10h30 Messe en mémoire des défunts du COVID-19 à Saint-Blaise

11h30 Assemblée Générale de la Paroisse (après la Messe)

Paroisse de Saint-Blaise

Secrétariat

Mardi et jeudi matin 08h00 - 11h00

Rue du Port 3

2072 Saint-Blaise

032 753 20 06

paroisse.catholique.st.blaise@sunrise.ch

Répondant: abbé Leonardo Kamalebo

Eu égard à la problématique autour du Coronavirus, les activités/horaires de la paroisse peuvent changer à tout moment. Veuillez s'il vous plaît vous référer à la feuille dominicale ou rendez-vous sur le site <https://www.cath-ne.ch/> votre paroisse, UP Neuchâtel Est, cliquer sur la photo de notre église, dernières nouvelles, Feuille paroissiale de St-Blaise. Merci pour votre compréhension.

■ Paroisse de Cressier-Cornaux

SAMEDI 13 MARS

17h00 Messe

SAMEDI 20 MARS

17h00 Messe - après la messe, vente de chocolat équitable en faveur de l'Action de Carême (Fr. 5.-la plaque)

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch

■ Paroisse du Landeron-Lignières

VENDREDI 12 MARS

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

DIMANCHE 14 MARS

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs

MARDI 16 MARS

08h30 Chapelle: messe

09h00 Chapelle: adoration - méditation

VENDREDI 19 MARS

17h45 Chapelle: adoration - méditation

18h15 Chapelle: messe

DIMANCHE 21 MARS

10h00 Messe à la chapelle des Dix-Mille-Martyrs - après la messe, vente de chocolat équitable en faveur de l'Action de Carême (Fr. 5.-la plaque)

Contact : abbé Gérard Muanda, rue de l'Église 1, 2088 Cressier, 032 757 11 86 ou 079 367 79 32, secrétariat mardi et vendredi après-midi - 032 757 11 86 ccll@bluewin.ch et www.cath-ne.ch



PAROISSE RÉFORMÉE
L'ENTRE-DEUX-LACS

**Culte du 14 mars à 10 h
à Cressier
avec « Portes Ouvertes »
Réservation en ligne**

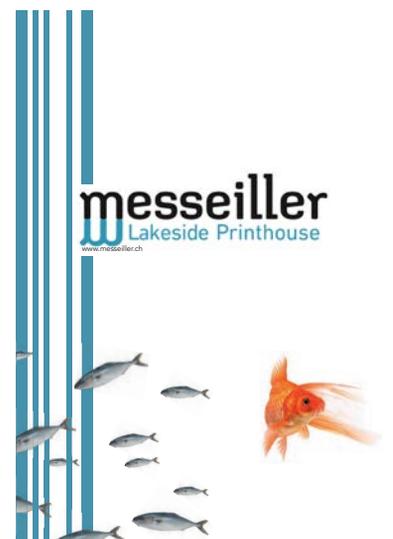
Dimanche prochain nous accueillerons l'œuvre missionnaire « Portes Ouvertes » à Cressier. Nous aimerions être le plus grand nombre possible mais en raison des mesures sanitaires nous sommes encore limités à 50 personnes. Afin que personne ne se déplace inutilement, nous vous proposons de vous inscrire en ligne sur notre site « www.entre2lacs.ch ». Il est également possible de s'inscrire par téléphone au 032 753 60 90. Si votre appel arrive sur le répondeur, merci de mentionner votre nom, prénom, village, et no de téléphone. Au fur et à mesure sera mis à jour sur le site le nombre de places encore disponibles. Le culte sera transmis également en direct sur notre site.

AUTRES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

■ Eglise Evangélique Marin

Culte : Dimanche à 10h

Pour les modalités d'organisation, nous vous invitons à consulter notre site Internet: www.eeme.ch



NEUCHÂTEL

MAHN, Neuchâtel : découvrir le Musée autrement

Alors que le Musée d'Art et d'Histoire de Neuchâtel (MAHN) vient de bénéficier de l'allègement des mesures sanitaires fédérales, il n'est déjà plus en mesure de proposer son exposition temporaire «Choc! Suchard fait sa pub» puisque celle-ci s'est achevée le 7 mars dernier. Le bon moment, dès lors, et jusqu'à l'ouverture de la prochaine exposition temporaire, qui s'intitulera «Sur papier» (dès le 9 mai prochain) pour proposer de faire découvrir le musée «autrement». C'est ainsi que pour nourrir cet intervalle, le MAHN propose force vidéos et contenus liés aux expositions permanentes, reflets des expositions passées, sans oublier les nouvelles créations originales destinées au site et aux réseaux sociaux. (Pour ces derniers :

www.instagram.com/mahneuchatel/ et www.facebook.com/musee-dartetdhistoirevilledeneuchatel). Le MAHN bénéficie d'une multiplicité de disponibilités pour offrir des visites virtuelles à même de satisfaire toutes les curiosités. Pas moins de 10 sujets sont en effet à disposition: Les dessous du MAHN; Legs Yvan et Hélène Amez-Droz; La cage d'escalier du MAHN, une œuvre totale; Les automates Jaquet-Droz en vidéo; Récits de vie à écouter; Neuchâtel Avant-Après, retour en images; La donation Jeunet: une exposition inédite; Arrêts sur image; Concerts autour du Ruckers; En voyage avec les peintres. On le voit, largement de quoi se nourrir l'esprit et les sens. Denise Frossard

ENTRE-DEUX-LACS

Un air nouveau

Alors que le printemps va gentiment pointer le bout de son nez, on imagine déjà tous les changements qui viennent avec. Des jours plus longs, davantage de soleil, des fleurs qui vont peindre notre paysage et redonner un côté unique et neuf à ces contrées que l'on connaît pourtant depuis longtemps.

Les saisons défilent et la vie suit son cours naturellement. Parfois on ne remarque pas que les fleurs qui nous entourent à chaque printemps peuvent varier, et cette vue que l'on pensait connaître n'est plus la même que les années précédentes, elle est unique.

Le Buzz (groupe de jeunes de la paroisse) est, lui-aussi, là depuis des années. Certains d'entre vous l'on vu changer, évoluer, grandir au fil des saisons. Et ce printemps apporte aussi son lot de nouveauté, me voilà, Gaëtan Broquet, nouvel animateur pour la jeunesse de l'Entre-deux-Lacs. C'est avec plaisir que je viens ajouter ma couleur à ce tableau du Buzz déjà joliment fourni.

«Mais c'est le p'tit d'chez qui ce Gaëtan?» Si cette phrase vous fait sourire, elle représente «droit bien» mon origine de la Vallée de Tavannes où j'ai grandi et dont je n'en suis pas peu fier.

D'un point de vue familial, je suis l'unique fils d'incroyable parents et

l'heureux frère de six sœurs, l'époux comblé de Leïla et le père émerveillé de Jade.

Avant d'arriver où j'en suis, animateur et étudiant en théologie (HET-Pro), j'ai eu la chance de faire de la mission (Jeunesse en mission) et d'exercer dans divers corps de métiers tels que la charpente, ma première formation, puis comme

auxiliaire de santé dans un home. Un aspect marquant de ma personnalité est mon caractère rêveur, ce qui m'a permis de réaliser des projets de danse et des voyages que je n'aurais pas cru possible étant petit. Dieu guide ma vie depuis plusieurs années maintenant et j'aime l'aventure que je vis avec lui. C'est avec un cœur enthousiaste que «j viens droit direct de l'autre côté du Chasseral» dans cette merveilleuse région de l'Entre-deux-Lacs, où je me réjouis de découvrir ses lieux et plus encore, ses habitants.

Vous pourrez faire quelque peu ma connaissance lors du culte du 21 mars au temple de St-Blaise à 10h, où je serai accueilli officiellement dans la paroisse. Ce culte sera aussi en ligne en direct via le site internet www.entre2lacs.ch

Gaëtan Broquet, animateur de jeunesse

COURRIER DES LECTEURS

Le trait d'union, un détail ?

Cela fait un peu plus de douze ans que les communes de Thielle-Wavre et de Marin-Epagnier ont fusionné. Les habitants de ces deux anciennes entités communales résident donc tous actuellement dans la commune de La Tène. Une commune constituée d'au moins quatre localités: Marin, Epagnier, Thielle et Wavre (faut-il compter le Grand et le Petit Montmirail?). Sauf si l'on cultive une certaine nostalgie, il est temps de laisser tomber les traits d'union rappels d'un temps révolu (celui des fusions de 1888).

Personnellement, je me définis comme un citoyen de La Tène, habi-

tant à Wavre. Dire aujourd'hui que l'on habite à Thielle-Wavre ou à Marin-Epagnier est une information manquant de précision et pouvant prêter à confusion. J'en veux pour preuve un article paru dans le BulCom du 5 mars dernier sous la signature du président du PLRT, Frédéric Ryser. Avoir pour projet politique de favoriser l'instauration d'un marché hebdomadaire à Marin-Epagnier et à Thielle-Wavre est fort louable, mais la question, pas si anodine que cela, est bien de savoir où: à Marin, à Epagnier, à Thielle ou à Wavre ?

Jean-Jacques Masson



LES JARDINS
de Benjamin
PAYSAGISTE

CRÉATION
Pose de pavés et dalles préfabriqués ou naturels
Terrassements
Pose de bordures

ENTRETIEN
Taille d'arbustes, d'arbres d'ornement et fruitiers
Elagage et abattage
Plantations et gazon
Entretien de jardin



lesjardinsdebenjamin.ch

Mobile: 079 201 68 85



Peinture - Papiers peints
Rénovation de façades
Devis sans engagement

Creuze 8 – 2072 Saint-Blaise
patricepagani@hotmail.com

Bureau 032 753 21 16
Natel 079 448 59 72

SAINT-BLAISE

Votation fédérale du 7 mars 2021 :

Accord avec l'Indonésie

Saint-Blaise se détache de la Romandie !

L'Accord de partenariat avec l'Indonésie a été accepté par 51,6% de voix malgré l'opposition marquée de cinq cantons romands dont celui de Neuchâtel où l'Accord fut rejeté par 60,48% de non.

Les électeurs de la Commune de Saint-Blaise furent les seuls du Canton de Neuchâtel à approuver l'Accord par 50,87% de oui contre

49,13% de non! Rares ont été d'autres communes romandes à l'approuver: cinq en Valais et quatre à Genève.

Autre particularité, les électrices et les électeurs d'Enges, furent les Neuchâtelois plus déterminés à refuser l'Accord: 70,64% de non contre 29,36% de oui.

CZ.

SAINT-BLAISE

Ivan Deschenaux nous a quittés

Un directeur de chorale hors normes !



Directeur pendant quelque 70 ans du chœur mixte «Caecilia», de la Paroisse catholique, Ivan Deschenaux est décédé, dans sa 99e année. Notre région a perdu une personnalité sans égale à laquelle il a beaucoup apporté.

5ème de 11 enfants, né à Gruyère, il fit sa scolarité dans ce village au cœur d'une région où l'art choral excelle. En 1945, il s'installa à La Coudre; trois ans plus tard, il deviendra chef de fabrication dans une entreprise d'horlogerie neuchâteloise. Précédemment, il avait fait un apprentissage de boulanger suivi d'un second d'horloger.

En 1948, il fut un des fondateurs de la Paroisse catholique de Saint-Blaise avec deux autres figures: l'abbé Léopold Peter et Julien Jaquet, de Marin, Il prit alors la direction de la chorale «Caecilia» pendant grosso modo trois quarts de

siècle: un exploit que lui permit son excellente santé: à quatre-vingt-six ans, il participait à la 75ème course pédestre Morat-Fribourg. En «Nordic Walking», il relia les deux villes fribourgeoises en trois heures trois minutes!

En 1987, lorsque l'église catholique de Saint-Blaise fut déplacée de 50 m pour permettre le passage de l'autoroute A 5, il jouait de l'orgue pendant le ripage de l'édifice. Ce fut «une première mondiale» expliquait son fils Jean-Michel dans l'émission «Passerelle» que lui consacra, le 27 février 2014, la télévision de l'Arc Jurassien «Canal Alpha».

Alors qu'il avait 86 ans, qu'il venait de remettre la direction de trois autres chorales, il expliquait, avec un humour de bon aloi, qu'à son regard... les chanteurs devenaient trop vieux!

Même s'il a fait interpréter la rigoureuse liturgie de la messe, en latin jusqu'en 1972, en français ensuite, il fut aussi, avec l'abbé Léopold Peter, l'instigateur d'opérettes et de revues interprétées à l'affiche de la fête du 3 février – Jour de Saint-Blaise: «Valses de Vienne», Méditerranée», «Véronique» entre autres.

Le BulCom exprime toute sa sympathie à sa famille et à ses proches. La cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille en raison des mesures sanitaires actuelles. Un hommage à la hauteur de son rayonnement humain et musical lui sera rendu ultérieurement.

CZ.

CORNAUX

Le poids des mots

Pour soutenir les efforts d'égalisation du genre féminin par rapport au masculin, de larges milieux ont décidé de pratiquer l'inclusion orthographique, voire orale. La lecture n'est pas forcément facilitée, ni les discours plus harmonieux à entendre. Cependant, il a été estimé que ces pratiques aideraient à faire avancer cette égalité dans les esprits puis dans les faits. L'effort est donc louable.

Mais qu'en est-il lorsqu'il est question de tissu économique commercial? Les propos et les textes comportent alors des termes comme géant de quelque chose, de grandes surfaces puis le petit commerce, donnant d'entrée une appréciation négligeable de cette dernière catégorie. Car là, pour petit, selon le dictionnaire Larousse, est à comprendre: une dimension, un volume inférieur à la mesure normale; dont la valeur est faible; qui est peu considérable; qui n'a pas beaucoup d'importance.

Est-ce que ce soi-disant petit commerce ne mérite-t-il pas vraiment un peu plus de considération?

En effet, si les termes **commerce privé**, voire **commerce indépendant** entrent dans le langage et les écrits futurs, cette branche s'entendrait qu'elle est davantage valorisée, considérée – et la cliente avec – et trouverait ainsi de nouvelles forces à poursuivre ses activités. Forces nécessaires pour seulement tenir face aux agglomérats financiers anonymes de la grande distribution. L'activité du commerce privé va au-delà du simple aspect commercial; elle comporte un volet social et un volet de freinage du réchauffement de l'atmosphère. L'importance du social se manifeste par le contact avec le petron-ne ou une vendeuse-eur, leurs conseils et les livraisons gratuites à domicile. L'agissement contre le réchauffement et le bruit découle de la diminution de l'utilisation de véhicules à moteur individuels amenée par la proximité.

Alors qui commence ce nécessaire changement?

W.M.

negoproject

planification & direction de travaux

- bâtiments administratifs et commerciaux
- habitat et logement
- constructions industrielles
- rénovations et valorisation de l'existant
- génie civil et paysagisme
- rapports, constats et expertises

chemin des sauges 15 • 2525 le landeron
076 375 12 80 • a.solgun@negoproject.ch
www.negoproject.ch

IMPRESSUM

Tirage: 10'500 ex.

Adresse: Bulcom, Route des Falaises 94, 2000 Neuchâtel

Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Publicité: Frédéric Huber, Tél. 079 408 56 05, huber@bulcom.ch

Mise en page: Sandra Rocha, Tél. 032 756 97 93, info@bulcom.ch

Tarif des annonces par colonne: Fr. 1.85 le mm, TVA 7.7% non comprise

Abonnement: 92 francs

Délai pour les textes: mardi 17 h

www.messeiller.ch

NEUCHÂTEL

La traditionnelle vente d'oranges de Terre des hommes impactée par la pandémie Des oranges virtuelles mais pas que...



La traditionnelle vente d'oranges de Terre des hommes se déroulera les 12 et 13 mars prochains dans toute la Suisse. Sur le littoral, cette campagne aura lieu comme d'habitude si ce n'est que des mesures d'hygiène strictes seront appliquées pour protéger du Covid vendeurs et acheteurs. La pandémie impacte toutefois lourdement la plus grande action humanitaire de Suisse. C'est pourquoi, pour compenser la réduction des points de vente physiques, Terre des hommes propose dès maintenant l'achat d'oranges virtuelles!

Dans le canton de Neuchâtel, les bénévoles de Tdh en appelleront au bon cœur du public cette fin de semaine, soit vendredi et samedi, au centre ville de Neuchâtel ainsi qu'à proximité des centres commerciaux du Littoral, du Val-de-Ruz et du Val-de-Travers (selon l'horaire ci-dessous)

Terre des hommes vendra des oranges entre 9h et 17h à :

Neuchâtel, Fontaine de la Justice, 12 et 13 mars

Neuchâtel, Migros Portes-Rouges, 12 et 13 mars

Neuchâtel, Maladière en exérieur, 19 et 20 mars

Le Landeron, Centre commercial Migros, 12 et 13 mars

Marin, Centre commercial Migros, 12 et 13 mars

Peseux, Centre commercial Migros, 12 et 13 mars

Colombier, Centre commercial Migros, 12 et 13 mars

Boudry, Centre commercial Migros, 12 et 13 mars

Cernier, Centre commercial Migros, 12 et 13 mars

Fleurier, Centre commercial Migros, 12 et 13 mars

Saint-Aubin, Centre du village, 12 et 13 mars

Grâce notamment aux fonds récoltés lors de la vente d'orange, Terre

des hommes parvient à améliorer la vie de millions d'enfants dans le monde. L'ONG leur offre l'opportunité de vivre une vraie vie d'enfant et s'efforce de faire en sorte qu'ils grandissent en bonne santé, s'épanouissent dans un cadre protecteur, s'amusent et aillent à l'école.

D'ordinaire - et ce depuis 1962- ce sont près de 1500 bénévoles de toute la Suisse qui se mobilisent chaque année en faveur des enfants. Cependant, pour la première fois en presque

60 ans, la vaste action de solidarité de Tdh est menacée. La pandémie a conduit à une réduction drastique des points de vente physique d'oranges. Dans ce contexte de crise, la distanciation est fortement recommandée et la solidarité en souffre beaucoup tout comme encore plus que les autres les enfants défavorisés. C'est pourquoi, Tdh innove et crée les oranges virtuelles : grâce à une nouvelle plateforme en ligne, les donateurs peuvent acheter des oranges - virtuelles - depuis chez eux. L'action se présente sous la forme d'un jeu qui offre la possibilité de challenger ses proches en partageant son score tout en finançant des projets d'aide à l'enfance. Avec CHF 15.- par exemple, soit l'équivalent de 5 oranges, 3 enfants bénéficient d'une

consultation médicale au Burkina Faso. Pour acheter des oranges virtuelles, il suffit de se rendre sur www.myorange.tdh.ch

Aujourd'hui plus que jamais, chaque don compte. Les fonds récoltés seront versés en faveur des programmes en santé, protection et urgence. Depuis l'apparition du Covid-19, les besoins sur le terrain ont considérablement augmenté. La fermeture des écoles a rendu les enfants plus vulnérables face au décrochage scolaire, à l'exploitation par le travail, à l'exploitation sexuelle, à la malnutrition, au mariage forcé et aux violences domestiques. Les interventions sur place doivent être renforcées et Tdh a besoin pour ce faire du soutien du public.

Contact :

Responsable médias groupe bénévole de Neuchâtel :

Patrice Neuenschwander, tél. 079 817 93 72, pneuenschwander@net2000.ch

Terre des hommes (Tdh) est la plus grande organisation suisse d'aide à l'enfance. Chaque année, nos programmes en santé, protection et urgence viennent en aide à plus de quatre millions d'enfants et membres de leurs communautés dans près de 40 pays. www.tdh.ch

CDP

Cabinet ELSA
REBOUTEUSE & THÉRAPEUTE
 Reconnu par les assurances complémentaires
 Remise en place de l'Atlas, reboutement, massages articulaires, sportifs, relaxant, anti-cellulite et Reiki



Elsa Gonçalves
 078 868 15 02

Adresse:
 Cabinet de Neuchâtel,
 Rue des Draizes 6, 2000 Neuchâtel
 (également présente au Val-de-Travers)

GRÂCE
Centre De Santé
 恩典健康中心 自然療法 中醫 針灸
Naturopathie MTC-Acupuncture



Naturopathie
 Médecine Traditionnelle Chinoise

Acupuncture
 Ventouses
 An-Mo/Tuina-Massage
Reconnu par les Assurances complémentaires

Rendez-Vous en Ligne
 Rue de la Gare 22
 2074 Marin-Epagnier
 032 675 09 49

info@acupuncture-ne.ch
www.acupuncture-ne.ch



margot mazout
 mazout | essence | diesel **0800 844 644**

ENTRE-DEUX-LACS

Joli succès du concours photo du Parc Chasseral



1^{er} prix

Près de 90 randonneurs photographes amateurs ont participé au concours photo lancé par le Parc Chasseral à la fin du mois de janvier dernier. C'est un total de 300 clichés représentant des paysages du site qui ont été envoyés pour figurer sur le programme annuel 2020-21 qui va sortir ce mois-ci et sera distribué à 14'000 exemplaires dans la région et ses alentours.

Les gagnants du concours: Annabelle Franche, de Prilly /VD, qui remporte le premier prix pour son cliché représentant la crête colorée du Chasseral au printemps 2020; son œuvre figurera sur la couverture du programme PRC. L'heureuse gagnante a reçu des bons de voyage d'une valeur de CHF 250.- et un panier garni de produits labélisés valant CHF 50.-.

Le 2^e prix a été attribué à Quentin Juvet, de Chézard-St-Martin, qui a reçu des bons «Terroir du Chasseral» d'une valeur de CHF 200.- pour avoir capté avec poésie d'anciennes pierres scintillant au lever du soleil, cliché qui ornara la carte détachable annexée au programme du parc. En plus des deux lauréats, le jury a décidé de décerner deux prix supplémentaires, l'un à Muriel Morand-Pi-

lot, de Chézard-St-Martin et l'autre à Naël Houriet, de Nods pour leurs photos retenues qui illustreront également le prospectus du programme annuel.

Des vergers à soigner

Le moment des premiers entretiens de votre verger est arrivé: observation des dégâts de l'hiver, taille, et pourquoi pas une alternative naturelle aux traitements de printemps à base de colza, de savon ou de purin d'ortie pour agir contre les œufs de pucerons et d'acariens en hibernation. Le Parc se tient à votre disposition pour vous renseigner sur l'entretien de vos vergers haute-tige.

En voyage dans le monde des forestiers

Qui s'en occupe, et comment? Animée et accompagnée par des professionnels du service forestier du Val-de-Ruz, la sortie en forêt, organisée dans le strict respect des normes sanitaires en vigueur, apportera réponses à vos questions. Départ de la gare des Hauts-Geneveys, samedi 20 mars, à 14h avec retour à 17h45.

Pour toute information:

www.parcchasseral.ch ou tel. 032 942 39 49.

GC

SAINT-BLAISE

Le «Gouvernail» évoque la première Covid 19 Un numéro hors du commun

Le numéro de mars 2022 du «Gouvernail», qui vient de sortir de presse, est intitulé «Mars 2020 – le mois qui a vu notre monde basculer». Largement illustré en quadrichromie, il présente à ses lecteurs et lectrices plusieurs lieux de notre région photographiés au début de la première vague de la pandémie qui nous affecta.

Et «Le Gouvernail» d'expliquer: «Nous sommes tous d'accord pour exprimer notre ras-le-bol face à la pandémie du Coronavirus (...) Tant pis, malgré tout sur ce qui s'est passé il y a un an! Ces quelques images d'endroits emblématiques de notre région désertés par les habitants se rappelleront à vous de façon contrastée, que vous ayez vécu le premier confinement de manière

agréable, ou que cela ait été pour vous une période liée au doute, à la maladie ou à d'éventuels soucis d'ordre économique.

Replongeons-nous désormais, en huit pages, un an plus tôt».

Ce n° du «Gouvernail» constitue un rare témoignage de ce que fut notre région, il y a un an, lorsque établissements publics, commerces et écoles furent fermées. Il constituera un véritable témoignage sur un temps particulière de notre siècle.

On peut obtenir gratuitement cette édition du «Gouvernail», jusqu'à épuisement du surplus du tirage, en le demandant, par écrit, à la Rédaction-administration du «Gouvernail», Rue de la Maigroge 21, 2072 Saint-Blaise. Adresse de messagerie: legouvernail2072@gmail.com

Bruno & Gilles Rizzolo SA
Peinture - Plâtrerie
Papiers peints - Façades
Isolation périphérique
Décorations
2068 Hauterive
T +41 32 753 72 62
M +41 79 624 78 15
www.rizzolo.ch

EMERY Ecoute Respect Disponibilité
Pompes Funèbres

Notre écoute pour comprendre les attentes

Prévoyance - Formalités - Transports
HAUTERIVE 24H/24 032 754 18 00

Bungypump Chasseral

Un véritable souffle nouveau dans le secteur du walking!

Remise de CHF 10.-
sur un abonnement de 6 ou 12 sessions*

- ♥ Bâtons d'entraînement avec résistance de 4 à 10 kg.
- ♥ Renforcement musculaire.
- ♥ Absence de chocs articulaires.
- ♥ Renforce le dos et prévient des lombalgies
- ♥ +77% de calories brûlées par rapport à une marche classique.
- ♥ Cours privés, duo ou collectifs (dès 5 pers.)
- ♥ Région Neuveville et environs.

Vilma Doris • Coach certifiée
079 617 29 11 • bienvenue@terravie.ch
Plus d'infos: www.terravie.ch

* Sur présentation de cette annonce

point de vente
multimarque
www.vehitechnique.ch

ACC VEHITECHNIQUE

voitures

neuves

plus de 30 marques

- Vente
- Reprise
- Entretien
- Réparation

PRIX IMBATTABLES

GB Véhitechnique SA • Chemin des Roseaux 5 • 2068 Hauterive
Tél. 032 721 29 59 • Fax 032 721 29 88 • vehitechnique@bluewin.ch

LE LANDERON

LA CÉCILIE NNE SE PORTE BIEN



Retraite d'une année précédente

Même si, depuis un temps certain, on n'entend plus résonner marches et autres prestations musicales dans les rues villageoises, la Cécilienne est toujours là, mais autrement.

Le petit espoir de présentation du concert d'automne 2020 (le dernier du chef Émile Sanglard) n'a malheureusement pu être concrétisé, La Cécilienne ne pouvant assurer le respect des distances entre musi-

ciens faute d'un manque de locaux adaptés.

Toutes les activités supprimées, oh non !

Les strictes mesures liées à cette période de pandémie ayant supprimé la quasi-totalité des engagements, les membres de la fanfare sont cependant restés actifs en se reconvertissant avec brio en caméramans, acteurs, comédiens ou réalisateurs. Ses activités se sont diver-

sifiées autrement, tel que: mise en ligne de mini vidéos afin de soutenir la société dans sa vente de chocolats ou une présentation des instruments de musique pour le recrutement des élèves, vidéo d'un calendrier de l'Avent (solo ou par petits groupes) mises en ligne chaque jour à l'interne de la société, montage virtuel du défilé traditionnel de la retraite 2021 dans la vieille ville diffusée sur les réseaux sociaux, à 19h30 précise, le 28 février, quiz visible sur les réseaux sociaux, création d'une vidéo de plus de deux heures conçue pour être offert à chaque membre actif, membres à vie ou amis très proches de la fanfare en souvenir de cette année particulière avec, en accompagnement, un sachet contenant des produits d'artisans locaux. Un grand merci à ces artisans.

De son pas décidé qui fait sa réputation en cortège, n'est-ce pas là un coup de jeune pour cette mamie de bientôt 153 ans que de se mettre à la vidéo sur les réseaux sociaux ?

De belles tonalités musicales ont tout de même résonné lors de la retraite de la Fête Dieu (défilé en formation en rang de trois bien espacés) dans quelques rues villageoises. Sans diane à quatre heures du matin, un groupe de musiciens était cependant présents musicalement tout au long de cette journée si importante. Les petites aubades pour la fête

des mères et la fête nationale ont apporté beaucoup de bonheur.

Régulièrement contactés individuellement, les membres actifs vont bien et attendent avec impatience de reprendre leurs activités musicales en présentiel, au plus vite ils l'espèrent.

Mais qu'annonce 2021 ?

La recherche d'un nouveau directeur, cela est sûr et des locaux adaptés et permanents (minimum 100m²), est une urgence, et une nécessité pour les répétitions et autres,

Les traditions que perpétue La Cécilienne d'années en années rappelle qu'il y a une vie villageoise et tous les membres se réjouissent de pouvoir à nouveau se produire en public.

Peu importe comment, mais elle tient à honorer ses engagements officiels et traditionnels.

«Soit on râle et on s'arrête, soit on avance et on cherche des solutions». N'aurait-on pas envie de dire «Fanfare, en avant, marche?».

Remerciements

La Cécilienne tient à remercier sincèrement la Commune du Landeron, le FC Landeron ainsi que la fanfare l'Union de Cornaux pour leur soutien et mise à disposition de locaux pour qu'elle puisse faire raisonner ses instruments.

Contact : info@cecilienne.ch

cp

Dans le vent de l'actualité

Election au Grand Conseil du 18 avril 2021

Le grand chambardement !

Se souvient-on que, le 24 septembre 2017, le peuple a accepté une décision du Grand Conseil, prise le 27 mars de la même année, consistant à former une circonscription unique pour l'élection du législatif cantonal ? Et, dans la foulée, de réduire le nombre de ses députés de 115 à 100 et d'abaisser le quorum de 10 à 3 % ?

Jusqu'au terme de la législature, qui s'achève (2017-2021), les députés du Grand Conseil étaient élus dans une circonscription constituée par chacun des six districts, Or, en mars 2017, par une faible majorité de 59 voix contre 47, le Grand Conseil a décidé de supprimer les circonscriptions des districts instituées en 1848 par les pères de la République pour en faire une seule correspondant au canton. Le 24 septembre 2017, par 57,97 % de oui contre 42,3 % de non, le peuple confirmait la réforme des institutions décidée par le Grand Conseil. Ce «coup de sac» répond à la vision d'avenir du Conseil d'Etat: à savoir que «le canton ne peut plus être découpé, fermé et se suffisant à lui-même pour prétendre à un rôle moteur vis-à-vis de l'extérieur, afin d'être fort et uni dans le respect de sa diversité.»

Soit.

Toutefois, même si la vision d'avenir se résume à «Neuchâtel: un canton, un espace», une fois les districts supprimés, le Grand Conseil a créé

quatre régions électorales: Littoral, Montagnes, Val-de-Ruz et Val-de-Travers attribuant selon un calcul de répartition complexe (il faut être mathématicien pour le comprendre!) des sièges garantis pour maintenir la représentativité de chaque région Le premier «vient ensuite» d'une région déficitaire pourrait «piquer», en lieu et place, le siège du moins bien élu provenant de la même liste d'une région bénéficiaire.

Le nouveau système n'a pas connu de simulation; il pourrait réserver des surprises. Son dépouillement ne sera pas simple surtout pour la Chancellerie d'Etat qui avait déjà tant peiné lors des élections communales du 25 novembre 2020.

525 candidats et candidates sont en lice pour les 100 sièges du Grand Conseil de la prochaine législature. C'est considérable: ils étaient 497 en 2017 pour 115 sièges.

525 candidates et candidats, c'est réjouissant pour le fonctionnement de notre démocratie; ce le sera moins pour les 425 recalés (es) du 18 avril 2021.

Claude Zweiacker